



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Direction des sécurités
Service interministériel de défense et de protection civile**

Bordeaux, le 5 février 2024

MESSAGE AUX INSTITUTIONNELS

Pollution atmosphérique

FIN DE L'ÉPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Au regard des informations transmises par l'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air (ATMO Nouvelle-Aquitaine), l'épisode de pollution atmosphérique aux particules en suspension (PM10) est terminé sur le département de la Gironde.

Les recommandations sanitaires diffusées par le préfet de la Gironde en lien avec cet épisode de pollution ne sont plus actives.

L'état de la qualité de l'air est disponible sur le site : <http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org>

Contact :

- **Les niveaux de pollution : ATMO – 09 84 200 100**
- **Préfecture de la Gironde : CRPSIC Forum 05 56 90 60 69**